

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Le 15 décembre 2022 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 8 décembre 2022, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
54	7	7	11

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, M. BERNARD (suppléant de Mme Jeannine MOREL), Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. Noël DUPONT, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUINET, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MILLET, M. MOINE, M. MOREL, M. PALISSON, Mme PECHINEY (suppléante de M. MONACI), M. PUPUNAT (suppléant de M. GIROD), M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD.

Excusés : M. ARMETTA, M. BAUDET, M. BERGEOT, M. GUILLET, M. JUILLARD, Mme PITTI, M. SAVOYE.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. de LEMPS, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : M. BRITEL (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), Mme DUBARE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme EMIN (pouvoir à Mme BEY), M. ISSARTEL (pouvoir à M. GUINET), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), Mme MOREL Anne (pouvoir à Mme GUIGNOT), M. NIVEL (pouvoir à M. VAREYON), M. PERRAUD (pouvoir à M. MATZ), Mme REGLAIN (pouvoir à M. HARMEL), Mme VOLAN (pouvoir à M. KAYGISIZ).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Jean-Cyrille DUCRET, Secrétaire de séance.

Redevances de l'eau potable : tarifs 2023

Rapporteur : M. DELAGNEAU

Il est rappelé que Haut-Bugey Agglomération (HBA) a en charge la compétence eau potable qui constitue un service public industriel et commercial depuis le 1^{er} janvier 2018, conformément à l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2017.

L'article L. 2224-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable ».

L'article L. 2224-12-1 du CGCT stipule que « toute fourniture d'eau potable, quel qu'en soit le bénéficiaire, fait l'objet d'une facturation au tarif applicable à la catégorie d'usagers correspondante ».

Il convient donc de fixer pour l'année 2023 le montant de la redevance communautaire d'eau potable.

Considérant la convergence tarifaire en cours jusqu'en 2027, le plan prévisionnel d'investissements 2023-2032 ainsi que la prospective financière réalisée sur cette même période, les redevances communautaires d'assainissement 2023 ainsi proposées sont les suivantes :

La part fixe eau potable 2023 a été fixée comme suit :

15mm	20mm	25mm	30mm	40mm	50mm	60mm	65mm	70mm	80mm	100mm	150mm
31,50	31,50	81,50	96,00	100,00	145,00	150,00	167,00	177,00	181,00	184,00	307,00
€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT

La part variable eau potable 2023 a été fixée comme suit :

Redevance communautaire d'eau potable	
Apremont	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Aranc	Parts fixe et variable syndicales
Arbent	Part variable consommation : 1.92 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.82 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.02 € HT/m ³
Béard-Géovreissiat	Part variable consommation : 1.42 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.32 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.52 € HT/m ³
Belleydoux	Part variable consommation : 1.55 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.45 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.65 € HT/m ³
Bellignat	Part variable consommation : 1.53 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.43 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.63 € HT/m ³
Bolozon	Part variable consommation : 1.59 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.49 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.69 € HT/m ³
Brénod	Part variable consommation : 1.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.37 € HT/m ³

Brion	Part variable consommation : 1.38 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.28 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.48 € HT/m ³
Ceignes	Part variable consommation : 1.47 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.37 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.57 € HT/m ³
Champdor-Corcelles	Part variable consommation : 1.53 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.43 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.63 € HT/m ³
Charix	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Chevillard	Part variable consommation : 1.74 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.64 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.84 € HT/m ³
Condamine	Part variable consommation : 1.60 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.50 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.70 € HT/m ³
Corlier	Part variable consommation : 1.85 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.75 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.95 € HT/m ³
Cormaranche-en-Bugey	Part variable consommation : 1.60 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.50 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.70 € HT/m ³
Dortan	Part variable consommation : 2.37 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 2.27 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.47 € HT/m ³
Echallon	Part variable consommation : 1.54 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.44 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.64 € HT/m ³
Evosges	Parts fixe et variable syndicales
Géovreisset	Part variable consommation : 1.53 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.43 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.63 € HT/m ³
Groissiat	Part variable consommation : 1.52 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.42 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.62 € HT/m ³
Hauteville-Lompnes	Part variable consommation : 1.78 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.68 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.88 € HT/m ³
Hostiaz	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Izenave	Part variable consommation : 1.94 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.84 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.04 € HT/m ³
Izernore	Part variable consommation : 1.42 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.32 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.52 € HT/m ³
Lantenay	Part variable consommation : 2.06 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.96 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.16 € HT/m ³
Leyssard	Part variable consommation : 2.10 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 2.00 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.20 € HT/m ³

Maillat	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Martignat	Part variable consommation : 1.49 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.39 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.59 € HT/m ³
Matafelon-Granges	Part variable consommation : 1.67 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.57 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.77 € HT/m ³
Montréal-la-Cluse	Part variable consommation : 1.52 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.42 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.62 € HT/m ³
Nantua	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Les Neyrolles	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Nurieux-Volognat	Part variable consommation : 1.45 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.35 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.55 € HT/m ³
Outriaz	Part variable consommation : 1.41 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.31 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.51 € HT/m ³
Oyonnax	Part variable consommation : 1.74 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.64 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.84 € HT/m ³
Peyriat	Part variable consommation : 1.39 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.29 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.49 € HT/m ³
Le Poizat-Lalleyriat	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Port	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Prémillieu	Part variable consommation : 1.49 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.39 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.59 € HT/m ³
Samognat	Part variable consommation : 1.32 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.22 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.42 € HT/m ³
Saint-Martin-du-Fresne	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Sonthonnax-la-Montagne	Part variable consommation : 1.85 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.75 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.95 € HT/m ³
Thézillieu	Part variable consommation : 1.65 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.55 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.75 € HT/m ³
Vieu-d'Izenave	Part variable consommation : 1.51 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.41 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.61 € HT/m ³

Il est à noter que le syndicat des Eaux du Borey, compétent en eau et assainissement et composé de 2 communes du territoire (Aranc et Evosges) et d'une commune hors territoire HBA, perdurera encore en 2023. Par conséquent, il revient à ce syndicat de fixer la tarification sur ces communes pour l'année 2023.

Il est précisé que l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse perçoit une redevance annuelle pour prélèvement d'eau afin d'inciter les usagers à économiser l'eau, et en particulier à réduire les gaspillages. Sont soumis au paiement de cette redevance les prélèvements d'eau dans la ressource dont le volume annuel prélevé excède 10 000 m³.

Cette redevance est directement proportionnelle au volume d'eau prélevé dans le milieu naturel, mesuré par un ou plusieurs appareils de comptage installé(s) au point de prélèvement. Le prix unitaire à appliquer correspond au montant prévisionnel de la redevance pour prélèvement de l'année 2023, le tout divisé par le volume d'eau prévisionnel à facturer.

Il est à noter que HBA facturera en 2023, pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, en plus de la redevance Communautaire de l'eau potable :

- La redevance pour pollution domestique, dont le taux est voté par les instances de bassin (0.28 € HT/m³ pour l'année 2023).

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 1er décembre 2022.

Vu la présentation faite lors de la Conférence des Maires du 1er décembre 2022.

VU l'avis favorable du Conseil d'Exploitation des régies d'eau potable et d'assainissement du Haut-Bugey réuni le 5 décembre 2022.

Le Conseil d'agglomération,
Par 65 Voix pour,

- **FIXE** pour 2023 le montant de la part fixe eau potable, en fonction du diamètre du compteur, comme suit :

15mm	20mm	25mm	30mm	40mm	50mm	60mm	65mm	70mm	80mm	100mm	150mm
31,50	31,50	81,50	96,00	100,00	145,00	150,00	167,00	177,00	181,00	184,00	307,00
€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT	€HT

- **FIXE** pour 2023 à chaque zone de perception une redevance pour le financement des ouvrages d'eau potable, selon le tableau suivant :

	Redevance communautaire d'eau potable
Apremont	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Aranc	Parts fixe et variable syndicales
Arbent	Part variable consommation : 1.92 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.82 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.02 € HT/m ³
Béard-Géovreissiat	Part variable consommation : 1.42 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.32 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.52 € HT/m ³
Belleydoux	Part variable consommation : 1.55 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.45 € HT/m ³

	Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.65 € HT/m ³
Bellignat	Part variable consommation : 1.53 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.43 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.63 € HT/m ³
Bolozon	Part variable consommation : 1.59 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.49 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.69 € HT/m ³
Brénod	Part variable consommation : 1.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.37 € HT/m ³
Brion	Part variable consommation : 1.38 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.28 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.48 € HT/m ³
Ceignes	Part variable consommation : 1.47 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.37 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.57 € HT/m ³
Champdor-Corcelles	Part variable consommation : 1.53 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.43 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.63 € HT/m ³
Charix	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Chevillard	Part variable consommation : 1.74 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.64 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.84 € HT/m ³
Condamine	Part variable consommation : 1.60 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.50 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.70 € HT/m ³
Corlier	Part variable consommation : 1.85 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.75 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.95 € HT/m ³
Cormaranche-en-Bugey	Part variable consommation : 1.60 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.50 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.70 € HT/m ³
Dortan	Part variable consommation : 2.37 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 2.27 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.47 € HT/m ³
Echallon	Part variable consommation : 1.54 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.44 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.64 € HT/m ³
Evosges	Parts fixe et variable syndicales
Géovreisset	Part variable consommation : 1.53 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.43 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.63 € HT/m ³
Groissiat	Part variable consommation : 1.52 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.42 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.62 € HT/m ³
Hauteville-Lompnes	Part variable consommation : 1.78 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.68 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.88 € HT/m ³
Hostiaz	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Izenave	Part variable consommation : 1.94 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.84 € HT/m ³

	Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.04 € HT/m ³
Izernore	Part variable consommation : 1.42 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.32 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.52 € HT/m ³
Lantenay	Part variable consommation : 2.06 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.96 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.16 € HT/m ³
Leyssard	Part variable consommation : 2.10 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 2.00 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 2.20 € HT/m ³
Maillat	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Martignat	Part variable consommation : 1.49 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.39 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.59 € HT/m ³
Matafelon-Granges	Part variable consommation : 1.67 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.57 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.77 € HT/m ³
Montréal-la-Cluse	Part variable consommation : 1.52 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.42 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.62 € HT/m ³
Nantua	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Les Neyrolles	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Nurieux-Volognat	Part variable consommation : 1.45 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.35 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.55 € HT/m ³
Outriaz	Part variable consommation : 1.41 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.31 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.51 € HT/m ³
Oyonnax	Part variable consommation : 1.74 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.64 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.84 € HT/m ³
Peyriat	Part variable consommation : 1.39 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.29 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.49 € HT/m ³
Le Poizat-Lalleyriat	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Port	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³
Prémillieu	Part variable consommation : 1.49 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.39 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.59 € HT/m ³
Samognat	Part variable consommation : 1.32 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.22 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.42 € HT/m ³
Saint-Martin-du-Fresne	Part variable consommation : 0.57 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 0.47 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 0.67 € HT/m ³

Sonthonnax-la-Montagne	Part variable consommation : 1.85 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.75 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.95 € HT/m ³
Thézillieu	Part variable consommation : 1.65 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.55 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.75 € HT/m ³
Vieu-d'Izenave	Part variable consommation : 1.51 € HT/m ³ Part variable agriculteurs – consommation > 200 m ³ : 1.41 € HT/m ³ Part variable industriels – consommation > 200 m ³ : 1.61 € HT/m ³

- **DIT** que cette redevance comprenant une part fixe et une part variable sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2023.

Fait à Oyonnax, le 16 décembre 2022

Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and horizontal strokes, positioned to the right of the stamp.



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Redevances de l'eau potable : tarifs 2023.

.....
Date de décision: 15/12/2022

Date de réception de l'accusé 20/12/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 151222_2022170

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20221215-151222_2022170-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2
Finances locales
Fiscalité

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 26- redevances de l'eau potable - tarifs 2023.pdf (99_DE-001-
200042935-20221215-151222_2022170-DE-1-1_1.pdf)

